



## PROGRAMME D'ETUDES

1. POL  
2. MATA

## ANNEE ACADEMIQUE

2021- 2022

## SEMESTRE

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>

## TITRE DU COURS

Le policy-making de l'Union européenne : politiques publiques, Parlement européen, européanisation, partis, représentation d'intérêts

## PROFESSEUR DU COURS

Olivier Costa

## ASSISTANT DU COURS

Aurélien MORNON-AFONSO

## TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, A OPTION)

Séminaire de recherche

## LANGUE D'INSTRUCTION

Français

## CREDITS ECTS

15

## 1. OBJECTIF DU COURS

Ce séminaire a pour objet l'étude du policy-making de l'Union, entendu comme l'ensemble du processus de fabrication et d'exécution des politiques publiques – de leur inscription à l'agenda à leur évaluation, en passant par les phases de proposition, de décision et de mise en œuvre, dans les institutions et dans les Etats membres. Il a pour but l'acquisition de notions fondamentales de la recherche en sciences sociales appliquée à l'Union européenne (institutions, politiques, processus décisionnel) par la rédaction d'un mémoire.

Il accueille des étudiants désireux d'analyser le fonctionnement de l'Union européenne à travers l'étude détaillée d'un cas. Les mémoires peuvent porter sur une politique particulière, une réforme, une institution ou un organe, sur les rapports entre l'Union et un groupe d'acteurs (groupe d'intérêts, administration, pays tiers...), en privilégiant une approche empirique. Celle-ci doit tout à la fois nourrir les connaissances sur le sujet choisi et permettre une réflexion plus large et générale sur la nature et le fonctionnement de l'Union.

Le séminaire encadre les travaux et réflexions des étudiants, et les aide à acquérir les connaissances théoriques, épistémologiques et méthodologiques nécessaires à la conduite de leurs recherches.

## 2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les séminaires de recherche ne comportent pas de contenu académique spécifique à proprement parler : ils offrent tous un suivi et un soutien méthodologique similaire à des groupes d'étudiants travaillant sur une thématique donnée.



Chaque séminaire est supervisé par un professeur, aidé d'un assistant académique, et se concentre sur une aire de recherche. Les séminaires alternent des sessions plénières, réunissant le Professeur avec l'ensemble des étudiants du séminaire pour discuter des méthodes de recherche, et des entretiens individuels, au cours desquels les étudiants exposent leur projet de recherche et discutent de l'avancée de leurs travaux avec le Professeur et l'Assistant académique.

Ces objectifs spécifiques se rattachent donc aux objectifs d'apprentissage propres au programme d'étude, applicables au mémoire de Master.

### 3. CONTENU DU COURS

- Novembre : transmission par les étudiants d'une première fiche de synthèse (titre provisoire, problématique et objectifs, méthode envisagée, bibliographie sommaire) ; commentaires du Professeur dans le cadre d'entretiens individuels avec les étudiants ;
- Janvier : séance collective sur la méthodologie de la recherche empirique et de la rédaction du mémoire de master ;
- Janvier : deuxième vague d'entretiens individuels avec les étudiants: définition des sujets, réflexion sur la problématique et les hypothèses, orientations bibliographiques et méthodologiques, suggestions de contacts ;
- Février : troisièmes entretiens individuels avec les étudiants: suivi de la progression des travaux;
- Mars : mise en circulation parmi les participants au séminaire de fiches de synthèse présentant le mémoire et l'état d'avancement des recherches de chacun ;
- Mars : travail en "ateliers" thématiques, en fonction des besoins des étudiants
- Avril : derniers entretiens individuels en vue de la finalisation du mémoire ;
- Juin : soutenance orale : les étudiants sont invités à répondre aux questions et à réagir aux commentaires du Professeur et de l'Assistant académique sur leur travail.

### 4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

Le séminaire de recherche fait alterner des séances collectives et des entretiens individuels. Une première série d'entretiens individuels (mi-novembre) permet d'engager la discussion sur les sujets envisagés par les étudiants et d'en préciser les contours et la méthodologie. Il se poursuit (en janvier) par une séance consacrée à la présentation des fondamentaux de la méthode de recherche en sciences sociales.

A mi-parcours (fin mars), le séminaire propose des ateliers collectifs (3h) qui permettent aux étudiants de confronter leurs expériences et d'approfondir certains aspects du travail de recherche sur des thèmes définis collectivement (par exemple: "trouver une question de recherche", "réaliser des entretiens", "construire un plan", "traiter des données quantitatives", etc.).

Tout au long du semestre, les étudiants bénéficient de tutorats individuels mensuels avec le Professeur et l'Assistant académique qui leur permettent d'évoquer en détail leur travail de recherche, de réflexion et de rédaction, et de bénéficier de conseils précis. Lors des entretiens, les étudiants exposent l'état d'avancement de leurs travaux et peuvent évoquer ses différents aspects et les éventuelles difficultés rencontrées. Chaque entretien individuel est précédé de la remise par l'étudiant d'un document de synthèse, qui permet au Professeur et à l'Assistant académique d'évaluer sa progression et de formuler des recommandations. Ces entretiens s'échelonnent de novembre à avril. Leur nombre et leur durée (habituellement 4 ou 5 entretiens de 20 minutes) dépendent des effectifs du séminaire.



## 5. PLUS DE DETAILS SUR LA METHODE D'ENSEIGNEMENT

Le principal travail attendu des étudiants est la rédaction d'un mémoire de recherche, sur le sujet choisi par l'étudiant et validé par le Professeur. Ce mémoire respecte les critères en vigueur au sein du Département d'études politiques, qu'il s'agisse de la longueur, du style ou du contenu.

Le rôle du Professeur ne saurait consister à attribuer un sujet de mémoire à chaque étudiant: en revanche, sur la base d'un premier choix, il lui revient d'aider les étudiants à définir, problématiser ou préciser leur sujet. Il leur apporte également un soutien régulier au cours des phases de recherche et de rédaction, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes méthodologiques. Dans la mesure où les étudiants sont encouragés à conduire des enquêtes de terrain, on évoquera à loisir la méthodologie de l'entretien et de l'observation participante, afin que tous – quelle que soit leur formation initiale – y aient accès avec profit. Chacun est, bien entendu, libre du choix de sa méthode ; les analyses documentaires, les approches historiques, les études quantitatives, etc., seront également les bienvenues.

Les étudiants doivent remettre au Professeur, avant chaque entretien, un état détaillé de leurs progrès (problématique, question de recherche, hypothèse, méthode, bibliographie, plan provisoire, etc.). Cette fiche de synthèse est révisée et enrichie tout au long du semestre. Elle est rendue publique à l'occasion des ateliers, de façon à favoriser le dialogue entre les étudiants et la coopération des étudiants travaillant sur des sujets ou avec des méthodes proches

## 6. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Voir l'outline détaillé du cours pour avoir la bibliographie complète.

## 7. EVALUATION

Les étudiants sont évalués sur la base de leur mémoire. Celui-ci est apprécié à l'aune de critères précis (originalité et pertinence du sujet, cadre analytique, qualité de l'argumentation et de l'analyse, solidité des conclusions, respect des formalités...) et fait l'objet d'appréciations écrites détaillées (3-4 pages).

Lors d'une soutenance orale individuelle de 20 minutes, à laquelle prennent part l'étudiant, le Professeur et l'Assistant académique, l'étudiant est invité à répondre aux questions du Professeur et de l'Assistant académique et à réagir à leurs commentaires. Les précisions et réponses apportées à cette occasion contribuent à l'évaluation du travail.